


 SAMU	15	 POLICE GENDARMERIE	17	 POMPIERS	18	 URGENCES depuis un portable	112
Médecin : ☎ 03 21 71 33 33. Pharmacies : ☎ 0 825 74 20 30 ou servigardes.fr		Centre antipoison : ☎ 0 825 812 822. SOS mains et doigts : ☎ 0 826 20 95 75.		SOS amitié : ☎ 03 21 71 01 71. Sida Info Services : N° vert : ☎ 0 800 840 800.			

ON EN PARLERA

Un prix national des « Éco-maires » remis à Magnicourt-en-Comté et à l'Atrébatie

La semaine dernière à Paris, à l'Assemblée nationale, s'est tenue la vingtième remise des trophées « Éco-actions », qui récompensent des initiatives locales en faveur de la protection de l'environnement. Parmi les quinze lauréats, Magnicourt-en-Comté et la com de com de l'Atrébatie pour la construction de logements favorisant le maintien à domicile des personnes âgées.

PAR DAVID DERIEUX
saintpol@lavoixdunord.fr

C'est Isabelle Autissier, présidente du WWF, qui était la marraine de cette édition qui a permis de saluer quinze initiatives innovantes. Parmi les lauréats sélectionnés dans une liste de 295 projets soumis au jury, une commune de Mayotte pour le nettoyage des plages, ou la communauté urbaine du Grand Lyon pour la création d'un tube dédié aux modes de transport doux (cyclomoteurs, scooters...) dans le tunnel de la Croix-Rouge. Et donc Magnicourt et l'Atrébatie pour le seul prix obtenu par une collectivité de la région Nord - Pas-de-Calais.

Cette réalisation atrébate commence désormais à être bien connue dans le secteur, où elle est appelée à faire des émules. Ce pourrait aussi être le cas désormais à



Sur 295 projets soumis, celui de Magnicourt-en-Comté fait partie des quinze retenus.

l'échelle nationale puisque la présentation de ce modèle a été très appréciée. Rappel des faits : la commune se trouve confrontée au problème d'une personne âgée louant un logement insalubre, voire indécemment. Le propriétaire n'a pas les moyens d'engager des travaux et cède le terrain et le logement à la commune. Le maire Pierre Guillemant, très sensible au thème de l'écoconstruction, développé sur le

« Le logement consomme 50 % d'énergie de moins qu'une maison classique. »

parc communautaire de Tincques par la com de com de l'Atrébatie dont il est président, lance le défi de construire ici deux logements expérimentaux. Le projet se met en

place avec le bailleur social Pas-de-Calais Habitat, avec EDF pour le volet énergétique et avec la société Domosens. « En partant de cet exemple, c'est la question du maintien à domicile des personnes âgées qu'on traite », explique Pierre Guillemant. À ce jour, les objectifs sont remplis aux deux-tiers. Le logement consomme 50 % d'énergie de moins qu'un logement classique, principalement grâce à la pompe à chaleur

et aux panneaux photovoltaïques. Côté confort, la domotique accompagne la personne âgée dans la vie quotidienne en se substituant à elle par la gestion automatique de gestes du quotidien (fermeture de la porte et des volets, extinction des lumières, etc.). Quant au troisième volet, il concerne la santé et le suivi à distance des principaux paramètres (rythme cardiaque, tension...), ou la détection de chutes. Il existe aujourd'hui un textile réactif qui peut transmettre ces informations. »

« Il existe aujourd'hui un textile réactif qui peut transmettre les principaux paramètres de santé. »

Au moment où le vieillissement de la population est un vrai problème national, ce schéma peut servir de modèle. C'est en tout cas le souhait des partenaires de cette réalisation. Il y a là une filière de développement importante pour le parc de Tincques afin de proposer parcelles réalisables en éco-rénovation ou en constructions neuves. Des contacts sont engagés pour apporter des solutions à la recherche de foncier pour ce créneau. C'est en effet le problème auquel se heurtent des communes qui souhaiteraient se lancer à leur tour dans l'expérience, qui pourrait faire boucle de neige dans les années à venir. ■